

CHARTRE DE PARTICIPATION FINANCIERE DU CTH



OBJECTIFS :

- 1) Permettre à un plus grand nombre de licenciés du CTH de participer à des randonnées Route ou VTT, en groupe ou en individuel en apportant une aide financière à leurs projets cyclo touristiques.
- 2) Définir les règles de calcul et d'attribution dans un souci d'équité entre les licenciés.
- 3) Rembourser les frais de déplacement pour l'organisation d'activités du CTH ou pour la participation aux réunions organisées par les instances de la FFVélo (FFCT).

PARTICIPATION FINANCIERE DU CTH A DES RANDONNEES CYCLOTOURISTES ROUTE OU VTT

1. Le bureau du CTH définit un budget annuel pour les projets cyclo touristiques groupes ou individuels : 2 000 € pour 2024.
2. Les demandes groupes ou individuels doivent être **transmises 2 mois avant la randonnée**. Les demandes hors délais seront étudiées au cas par cas. Les dossiers seront examinés, en réunion de Comité de Direction, qui suit la date de remise des demandes.
3. Pour les projets groupes organisés par le CTH, (Voyage familial, Tour de Vendée, Les Alpes, Transvendéenne VTT...) le demandeur doit décrire le projet, indiquer les noms des licenciés du CTH, joindre le budget détaillé prévu à l'aide du formulaire joint en annexe.
4. Pour les projets groupes ou individuels de participation à des randonnées permanentes de la FFVélo (diagonales de France, BCN, BPF, ...), à des événements organisés par la FFVélo (la Maxi Verte, la Semaine Fédérale, Paris Pekin, Tous à Paris, ...) ou par des instances externes (Paris Brest Paris, ...) le demandeur décrit l'évènement : dates, lieux, durée, kilométrage, coût d'inscription, nom(s) du ou des licenciés.

LES REGLES EN VIGUEUR :

a. Pour les projets groupes :

- ✓ **Un minimum de 3 participants** est requis.
- ✓ La participation ne peut excéder plus de 75 € par personne sans que cette participation ne dépasse 50 % du coût individuel.

b. Pour les projets individuels, la participation est identique au projet groupe et le coût pris en charge est de 50 % du coût de l'inscription **avec un plafond de 75 €**.

- c. **Le port du maillot du CTH est requis.** Pour les événements à caractère exceptionnel, une communication presse est souhaitée avec photo et maillot du CTH. Un compte rendu sera à fournir pour publication sur le 44x18 ou sur le site www.cth85.com.
- d. Pour les demandes de remboursement concernant des randonnées spécifiques comme la Bernaudeau, la Bernard Hinault, l'Etape du Tour, L'Ardéchoise, le Roc d'Azur, la Transvolcanique, etc..., le Comité de Direction seul compétent pour examiner la nature des demandes présentées au titre des randonnées sus citées, devra juger du bien-fondé de la demande et se prononcer sur sa recevabilité sur le champ.
- e. **Sont exclus** : les voyages vélo ou sorties cyclo touristiques effectués à titre privé dans le cadre d'une association, ou pour des randonnées sur des lieux de vacances, sans rapport avec le CTH ou la FFVélo.
- f. En cas de dépassement du budget global prévu (cf paragraphe 1), le Comité de Direction examine la possibilité de redéfinir le budget annuel.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT LIEES AUX ORGANISATIONS D'ACTIVITES DU CTH
--

- a. Seuls sont remboursés, **les trajets de plus de 20 km.**
- b. Lorsqu'ils sont liés à l'organisation des activités du CTH (tel le fléchage, récupération de matériel...) ou à des réunions organisées par les instances de la FFVélo (Codep, Coreg,...).
- c. Lors de la distribution des flyers publicitaires des randonnées du CTH, aux randonnées extérieures.
- d. Lors de la participation à des randonnées extérieures inscrites au programme des activités de l'année, l'inscription et les éventuels frais de déplacement sont pris en charge par le CTH.
- e. Le prix du kilomètre, révisable annuellement, est de **0.30 € pour 2024.**



FORMULAIRE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE CTH RANDONNEES CYCLO TOURISTIQUES

DEMANDEUR :

DESCRIPTION DE LA RANDONNEE OU DU PROJET :

NOMS DES PARTICIPANTS :

RANDONNEE OU ORGANISATION :

DATE :

Type de frais	Détail	Montant du calcul
Frais d'inscription		
Location de véhicule		
Frais de carburant		
Frais de péages, parking, autoroute		
Frais d'hébergement		

	Total	
Participation CTH votée		
	Net	